

LE RÉVEIL LYONNAIS

JOURNAL QUOTIDIEN REPUBLICAIN RADICAL INDEPENDANT

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
LYON, RHÔNE, LOIRE, AIN, ISÈRE, SAÔNE-ET-LOIRE	5	10	18
HORS DE CES DÉPARTEMENTS	8	16	30
ÉTRANGER (Union postale)	12	24	48

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste

ADMINISTRATION & RÉDACTION

LYON — 8, RUE DES MARRONNIERS, 8 — LYON

ADRESSER TOUTES LES CORRESPONDANCES ET LES ABONNEMENTS

A. M. Tony LOUP, Directeur-Administrateur

ANNONCES

Les Annonces et Réclamations sont reçues gratuitement

A Lyon, chez M. Victor FOURNIER, 14, rue Confort

A Paris, chez M. AUDBOURG et Co, 10, place de la Bourse

BUREAUX DE VENTE: 14, RUE QUATRE-CHAPEAUX

DÉSISTEMENT DE JOURDE

Election législative du 4 Décembre

CANDIDAT

COMITÉ ÉLECTORAL

Républicains radicaux socialistes de la 3^e Circonscription

Élu en Réunion publique

ALPHONSE HUMBERT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ. — ÉGALITÉ. — SOLIDARITÉ

COMITÉ ÉLECTORAL

Des Républicains radicaux socialistes de la 3^e Circonscription, élu en réunion publique.

Citoyens,

Le 4 décembre vous êtes appelés à élire un député en remplacement du citoyen Bonnet-Duverdier, qui conformément aux traditions républicaines, a opté pour la circonscription où il avait obtenu le moins de voix.

Les réunions publiques ont acclamé, après un mur examen, la candidature du citoyen

Alphonse HUMBERT

Ex-Transporté politique.

Alphonse HUMBERT n'est point un inconnu dans notre vaillante cité.

Républicain ardent et sincère, il n'a jamais dévié de la ligne droite. Après dix ans de tortures, il est resté fidèle aux convictions de toute sa vie.

Le grand parti radical socialiste qui a triomphé dans la troisième circonscription aux élections du 4 septembre, en éliminant le calomnié Bonnet-Duverdier, ne voudra pas se déjuger. Il enverra à la Chambre un homme de cœur. Et celui-là n'ira point grossir les rangs de cette majorité servile, dont le premier acte a été de déposer aux pieds du MAÎTRE, l'autorité qu'elle tenait du suffrage universel.

C'est donc avec confiance que votre commission régulièrement élue en réunion publique, attend votre verdict.

Le vote du 4 décembre sera le complément nécessaire de l'éclatante victoire électorale remportée le 4 septembre dernier. Vous manifesterez une fois de plus votre volonté formelle d'en finir avec cette politique d'attribution et de compromission qui, sous le nom d'opportunisme et sous l'égide du comité central, serait la perte de la République.

TRAVAILLEURS DE LA GUILLOTIÈRE

Voulez-vous enfin être écoutés?

Voulez-vous que la question sociale soit abordée?

Voulez-vous l'immédiate réalisation des réformes urgentes?

Votez pour le seul candidat élu en réunion publique.

Votez pour

ALPHONSE HUMBERT

Aux Urnes! pas d'abstentions!

Vive la République démocratique et sociale!

J'approuve:

Alphonse HUMBERT.

(A signé le mandat.)

LE DÉSISTEMENT DE JOURDE

Le citoyen Jourde s'est désisté; cette fois, c'est bien la fin du Comité central.

On lira plus loin le compte rendu de cette mémorable réunion. Les électeurs devaient entendre les deux candidats. La séance durait depuis plusieurs heures. Une dépêche, adressée au Réveil Lyonnais, est lue publiquement. Cette dépêche émane de l'Alliance républicaine socialiste de Paris. Les anciens compagnons d'armes, les plus vieux et les meilleurs amis de Jourde, fideles aux austères principes républicains, vont mettre en accusation le candidat du Comité central.

Jourde entend cette lecture; il entend cette accusation formulée par des hommes qui l'honorent, qu'il aime: il comprend l'énormité de sa faute, il devine la profondeur du gouffre dans lequel on l'a jeté, sa fierté d'honnête homme reprend le dessus... superbe d'indignation et peut être aussi de douleur, il s'écrie: « Je me retire pour me défendre! »

Nous n'avons jamais attaqué le passé du citoyen Jourde. Nous disions, au contraire, que sa conduite passée était la condamnation de sa conduite présente.

On l'avait trompé, on lui avait tendu un piège, il venait de bonne foi: ses erreurs d'un moment s'effacent devant la dignité de sa retraite. Nous avons retrouvé le Jourde de la Convention nationale, le Jourde intègre qui sut plonger ses mains dans l'or de la Banque et les en retirer vierges. Il nous était assez dur de le combattre pour qu'il nous soit doux de l'applaudir.

Jourde s'était trompé. Il avait cru la conciliation possible; il ne connaissait point notre cité, il ignorait les attaches de ce Comité central inféodé à l'opportunisme, qui faisait de son nom une étiquette pompeuse. Il était la dupe d'un groupe d'hommes qui croient encore être les seuls maîtres de la politique lyonnaise, et qui s'imaginent follement embrigader sous leurs programmes étroits la ville et ses faubourgs.

Le Comité central est atterré; il ne s'attendait pas à ce dénouement. Que va-t-il faire? Nous nous en soucions peu. Les morts ne comptent pas. La candidature Jourde n'aurait-elle servi qu'à condamner irrémédiablement le Comité central que nous devrions nous féliciter du résultat. Pauvre Comité, c'est trop de malheur à la fois. Il y a trois mois, il choisit deux candidats: MM. Thiers et Crestin; on n'en veut point parce qu'ils sont modérés; cette fois, il s'adresse à Jourde, qui se désiste parce qu'il est radical.

Ce résultat, nous pouvons bien l'écrire ne nous laisse pas indifférent. Seul, dans la presse lyonnaise, le Réveil Lyonnais a défendu les droits imprescriptibles du peuple en ne reconnaissant que le candidat acclamé par le peuple dans des réunions ouvertes. Déjà, pour la campagne Bonnet-Duverdier, nous étions seuls; les causes fortes ne demandent point de nombreux combattants, c'est le bon sens qui dicte le verdict. Ceux qui nous attaquaient, ceux qui nous traitaient de personnalités ambitieuses, demeurent étonnés du coup qui les frappe. Où donc était la raison? Où donc était la logique?

Quand nous disions à Jourde: ils vous trompent; nous ne le trompons pas. Et nous ne le trompons pas, non plus, quand nous l'accusions de renier son parti et son passé en s'associant au fameux comité central, séduit peut être par les états de service d'un comité qui, sous l'Empire et sous l'ordre moral était vraiment puissant et redoutable. La preuve que nous disions vrai c'est que Jourde nous ayant compris se désiste. Il donne l'exemple de ses vertus

républicaines; gageons que le comité central ne lui en tiendra pas compte.

Il ne reste donc plus sur la brèche que le citoyen Humbert, « le candidat de quelques personnalités sans nom comme sans orthographe ». Les électeurs ne s'arrêteront peut-être pas à ces détails: les convicts n'ont pas de « lettres », ils n'ont que des convictions fermement arrêtées: ils le prouveront dimanche.

On se demande encore ce que va faire maintenant le Comité central? C'est le moindre de nos soucis électoraux. Il tâchera peut-être de découvrir un Bessières de bonne volonté; quelque affamé de popularité qui ne redoute point de suicide publique.

Mais qui parle encore du comité central? Y a-t-il un comité central? Il est permis d'en douter. Il ne devait retrouver une vie factice que, grâce au nom de Jourde; Jourde le quittant, c'est la vie qui le quitte.

Nous nous souviendrons longtemps de cette campagne électorale; la soirée d'hier compiera dans les fastes de la démocratie lyonnaise. Soirée féconde, elle a été la réhabilitation de Jourde et la fin du comité central.

Georges LETELLIER.

AU CITOYEN JOURDE

En se désistant le citoyen Jourde fait preuve de bon sens politique. Il prouve que les républicains sincères peuvent se tromper mais qu'ils savent, éclairés par le peuple, reconnaître leur erreur et la réparer dignement et fièrement.

Le citoyen Jourde achèvera de remplir son devoir en portant dans les réunions publiques la parole pour le citoyen Alphonse Humbert.

De tels exemples d'abnégation honorent les hommes qui les donnent et les causes qui les inspirent. G. L.

A NOS AMIS

Ce soir, à Montchat, une réunion publique a lieu à 7 heures précises du soir, au café Chabert, place de la Renaissance.

Une seconde réunion a lieu au café veuve Dru, place des Maisons-Neuves; les électeurs de la Villette, du Sacré-Cœur et de Monplaisir sont convoqués.

Pas un n'y manquera, nous le savons; notre sympathique candidat y assistera: **Alphonse HUMBERT**.

Citoyens, malgré le désistement de Jourde, défendez-vous du Comité central; vous savez, par expérience, ce dont il est capable, prenez garde à une nouvelle candidature du dernier moment.

Citoyens, on nous informe que peut-être une grande réunion du Comité central sera organisée dans la journée: renseignez-vous, en période électorale, chacun doit mettre du sien.

Si cette grande réunion a lieu, c'est LA qu'il faut aller, c'est LA que vous assurerez définitivement votre triomphe, car c'est LA que pourrait être le nouveau piège dont nous sommes menacés.

Citoyens de la Guillotière, nous savons pouvoir compter sur vous. H. L.

A nos Lecteurs

A l'heure tardive où se termine la réunion de l'Elysée, il nous est impossible de refaire complètement la mise en page de notre journal.

Nous sommes donc obligés, à notre regret, d'y maintenir les extraits des journaux parisiens contenant des appréciations qui, maintenant, n'ont plus raison d'être.

TAPON FOGAS

Le Candidat Bonnoit, dans une réunion électorale, a tenu des propos maladroits. Il a parlé sur tout, sur tout et contre tous.

Il a dit que le Réveil Lyonnais était un journal à la solde de financiers.

On dirait à M. Bonnoit qu'il en a menti, si M. Bonnoit n'était un candidat folâtre, un autre candidat Tapon-Fogas.

H. ALBERT.

DÉSISTEMENT

DE JOURDE

RÉUNION DE L'ÉLYSÉE

La réunion d'hier à l'Elysée comptera dans les annales de la démocratie lyonnaise.

Les 3,000 citoyens qui y ont assisté n'en perdront jamais le souvenir.

Nous allons tâcher de raconter les incidents de cette mémorable séance.

A 8 heures 1/2, le citoyen H. Albert est acclamé président, le citoyen Bonnard secrétaire; assesseurs, les citoyens Badinier et Cornillon.

Lorsque le citoyen Albert prend place au bureau, il est accueilli par une triple salve d'applaudissements.

La parole est aussitôt donnée au citoyen Alphonse Humbert.

Un long salve d'applaudissements se fait entendre lorsqu'il apparaît à la tribune.

On comprendra aisément que nous ne publions pas les discours prononcés par les deux candidats.

La décision prise par le citoyen Jourde l'absout de sa conduite irrégulière et nous n'avons plus à indiquer les blâmes que lui infligeait le peuple voyant en lui un ennemi.

Le citoyen Humbert dit tout d'abord qu'il ne lui semble pas utile de revenir aussi longuement sur le programme socialiste qui est celui des deux candidats.

Pour lui, le véritable adversaire c'est le Comité central et c'est sur son dos que sera battu l'opportunisme.

A un autre moment, le citoyen Humbert, aux applaudissements des auditeurs, blâme avec la plus vive énergie la conduite indigne du Comité central qui cherche à chaque élection à tromper le peuple.

Depuis trop longtemps, dit-il, le peuple est abasourdi de déceptions; il se lassera; n'oubliez pas, citoyens, que c'est par ce moyen qu'on arrive à la guerre civile. Si vous empêchez le suffrage universel de s'exercer loyalement et légalement vous forcerez le peuple à faire la guerre et vous, opportunistes, vous serez responsables de la guerre civile.

(Une triple salve d'applaudissements salua ces dernières paroles.)

En effet, a ajouté le citoyen Humbert, l'insurrection ne nait jamais que des folies des gouvernements.

En 1848, le peuple s'est levé parce qu'il était las d'une monarchie sottie et bête. (Applaudissements.)

Opportunistes! si vous voulez nous donner Louis-Philippe ou Bonaparte, vous nous ramèneriez à Sedan et non seulement à Sedan mais encore à la Commune, à la guerre civile! (Vifs applaudissements.)

C'est pourquoi, moi qui ai vu le sang répandu à flots, moi qui ai lutté, je vous crie: opportunistes! Vous commettez un crime; vous jetez le peuple aux mains de ceux qui lui préparent de nouveaux fers!

Après une réponse du citoyen Jourde, le citoyen Badinier prouve que le Comité central est bien un comité opportuniste. Rappelez-vous, dit-il, l'élection de la Croix-Rousse, Ballue contre Blanqui.

Aux élections municipales du mois de janvier on a prétendu que nous étions alliés aux cléricaux.

Aux dernières élections les journaux inféodés au Comité central, nous ont traités de nomades, de convicts! (Hilarité.)

Ces nomades, ces convicts ont donné leurs suffrages au citoyen Bonnet-Duverdier.

Le citoyen Filleron, membre du Comité radical socialiste, donne d'intéressantes explications sur le Comité central qu'il ne faut pas confondre avec le Comité de la rue Grolée.

Ce dernier fut fondé sous l'empire, il s'appelait alors, et déjà, le Comité de l'Alliance républicaine, il siégeait dans un local mis à sa disposition par les menuisiers, rue Grolée, 59.

Un partisan du Comité central, M. Mussy, lit une longue diatribe contre les socialistes quand il arrive à ce passage: les socialistes n'ont pas encore fait preuve de bon républicanisme une explosion de protestations l'interrompt, et c'est à grand peine que le citoyen Albert, président de la réunion, lui conserve la parole. Il termine en reconnaissant que le Comité central a fait quelquefois de la mauvaise besogne.

(Ces derniers mots sont fortement soulignés par les citoyens présents.)

INCIDENT

C'est à ce moment que se place l'incident qui a décidé de l'attitude du citoyen Jourde et dont la conséquence est le succès certain du candidat radical socialiste: Alphonse Humbert.

Le citoyen Tony Loup, remet au président la dépêche suivante:

Le citoyen Albert donne lecture de cette dépêche.

DÉPÊCHE

Paris, 30 novembre 7 h. 35 soir.

RÉVEIL LYONNAIS. — LYON

En vertu des statuts de l'alliance socialiste républicaine: Les quinze membres de l'alliance soussignés, donnent mandat au secrétaire du conseil fédéral, de convoquer une assemblée générale des groupes, pour demain jeudi.

Ont signé: ALLAVOINE, BARROIS, BAUER, BONNET, CANIVET, FRUNEAU, GUILLAUME, SUTTER, LAUMANN, LEVRIER, CHARLES LONGUET, LUCIFIA, MASSEN, PICHON, TITARD, VERSEBOUX.

Cette assemblée a pour but de prononcer un jugement sévère sur la conduite de Jourde, un des fondateurs de l'alliance socialiste républicaine.

(Intransigeant.)

Des applaudissements accueillent cette lecture; une longue rumeur s'en suit. Enfin, le citoyen Jourde se lève, et, s'adressant aux électeurs:

« Citoyens, dit-il, je ne prends pas le temps de la réflexion, vous le voyez. Cette dépêche venant de mes amis de Paris, m'étonne, me surprend; je ne sais pas de quel droit ils peuvent m'infliger un blâme sévère sans m'avoir entendu. »

Ici, le citoyen Jourde s'arrête et hésite une seconde:

DÉSISTEMENT

Puis reprenant la parole: Il me revient de trop de parts que ma conduite actuelle est méconnue de tous mes amis.

Pour y répondre, je me désiste ce soir.

Tout le monde est surpris un instant à cette loyale parole, puis, d'unanimes applaudissements éclatent à plusieurs reprises.

Le citoyen Jourde s'avance vers le citoyen Humbert et les deux combattants de la commune se serrent la main à plusieurs reprises.

Une grande émotion règne dans la salle; la tribune est envahie par les membres des différents comités qui viennent féliciter le citoyen Jourde de cette décision honnête et spontanée.

Quand le silence s'est un peu rétabli, le citoyen Humbert demande à l'assemblée d'émettre un vote de félicitation au citoyen Jourde qui, enfin, éclairé sur le piège qu'on lui tendait s'est rendu aux avis de ses amis.

Il s'en félicite d'autant plus que l'acte que le citoyen Jourde vient de faire, rouverte les rangs du parti républicain socialiste à un homme qui ne pouvait jamais en sortir.

Pendant que la salle entière accueille par des applaudissements et des acclamations cette proposition, le citoyen Jourde prononce ces quelques paroles:

Je vous conjure de vous garder des enthousiasmes irréfléchis comme des colères aveugles. Pour moi l'intérêt du

parti républicain tout entier a seul inspiré ma résolution. J'ai fait mon devoir cela me suffit.

Le citoyen Albert dit: Au nom de la commission électorale tout entière, je suis heureux de m'associer aux paroles du citoyen Humbert, demandant un vote de félicitation au citoyen Jourde.

La séance est levée, et la foule se retire en chantant comme de coutume, sur l'air des lampions, son refrain favori, devenu le cri de ralliement de tous les vrais républicains: « A bas le Central! A bas le Central! »

Nous ne pouvons nous empêcher de revenir sur ce moment où le citoyen Jourde, profondément ému, se voyant anéanti par la dernière protestation de ses amis de Paris, ne peut plus se contenir.

Jourde se lève, et dans un magnifique élan du cœur, se désiste aux acclamations enthousiastes de l'assemblée.

Il se précipite vers son ami Humbert, lui serre chaleureusement la main, la salle croule sous les applaudissements.

Jourde, revenu à nous, Jourde, rallié à la candidature Humbert; Jourde reniant ce comité bourgeois, c'est définitivement la mort du comité Chambard.

La tribune est envahie, chacun se serre les mains; on comprend que c'est la condamnation du Comité Chambard qui vient d'être prononcée.

La salle entière crie: Vive Humbert, vive Jourde; les deux candidats donnent le spectacle de deux hommes qui viennent de se retrouver après une longue absence.

Les amis seuls du comité opportuniste sont exaspérés.

Ils veulent protester contre Jourde, mais ils sont réduits au silence et après leur pitoyable retraite, nos amis leur font la conduite avec ce chant plus que jamais justifié: *Bas le Central!*

DÉPÊCHES DE NUIT

En télégraphique spécial

LETRE DE M. SIGISMOND LACROIX

VILLE DE PARIS Paris, 27 novembre 1881.

CONSEIL MUNICIPAL

Mon cher ami,

La démocratie socialiste de Lyon a bien choisi, en vous choisissant.

Je félicite aujourd'hui le candidat, dans huit jours, ce sera l'élu que je féliciterai.

Votre succès est nécessaire, il est certain.

Cordiale poignée de main; à vous et à ceux qui vont vous nommer.

Sigismond LACROIX.

LA PRESSE PARISIENNE

L'ÉLECTION DE LYON

Paris, 30 novembre.

Nous continuons la publication des appréciations de la presse démocratique de Paris sur la candidature du renégat Jourde.

Extrait de l'*Intransigeant*: La lettre suivante vient d'être adressée par le citoyen B. Malon, ancien membre de la Commune de Paris au citoyen Albert, rédacteur du Réveil Lyonnais:

« Mon cher Albert, « Vous m'écrivez: « Jourde invoque aujourd'hui la minorité de la commune en se portant candidat contre Humbert. Laissez-vous confondre cette minorité avec le parti opportuniste qui patronne Jourde? « Je ne le puis croire et nous attendons avec impatience un mot de vous protestant contre cette assimilation. »

« Ma réponse ne saurait se faire attendre. « La minorité socialiste de la Commune commettrait une trahison si, dépris ou loin elle avait une acointance quelconque avec le parti gambettiste. « En ce qui me concerne, je trouve que la place des anciens combattants de la commune, de la majorité comme de la minorité, est avec ceux qui ont relevé en France le drapeau du socialisme et notamment avec le jeune parti ouvrier. « Jourde a donc tort de nous mêler à son aventure et, pour ma part, je proteste énergiquement. « Cordialement à vous, « B. MALON. »

Le groupe républicain socialiste du quatorzième arrondissement de Paris, qui a soutenu la candidature de notre collaborateur Alphonse Humbert aux élections générales, hier soir mardi, salle des Mille-Colonges, rue de la Gaité.

Le citoyen Tony Révillon, député de Belleville, qui présidait, a félicité, en quelques mots, le Comité des Socialistes Radicaux de Lyon de son excellent choix.

Il a dit que le succès maintenant assuré de notre ami dans cette ville serait un succès également pour le quatorzième arrondissement, qui l'avait choisi, il y a trois mois, comme candidat.

Des applaudissements chaleureux ont accueilli les paroles du député de Belleville.

Extrait du Radical :
Le comité socialiste procède de la façon la plus conforme aux véritables idées démocratiques.

Émanant d'une commission d'initiative, à laquelle se rallient tous les citoyens dispersés à prendre part à la lutte électorale, il élabore un programme froidement et longuement discuté.

Puis une réunion publique est convoquée où la commission présente. Le programme est revu, corrigé, amendé, voté enfin. Après quoi un comité d'exécution est désigné, lequel est chargé de s'enquérir des candidats aptes à mettre ledit programme à exécution. Le comité reparait ensuite devant les électeurs réunis et leur propose divers candidats.

C'est dans la réunion seule, c'est de son choix que résulte la candidature, et si le comité influe quelque peu sur ce choix, c'est qu'il possède par avance la confiance des électeurs de la circonscription.

Rien de plus singulier, rien de plus démocratique.

Ainsi a procédé le comité socialiste dans l'élection qui nous intéresse, et c'est à la suite de cette série de formalités que notre ami Alphonse Humbert a été désigné comme candidat à la Guilloitière.

Et maintenant, même en admettant que les deux comités aient des titres égaux à la confiance de la démocratie, quel est celui des candidats que doivent suivre nos sympathies ?

Celui qu'a désigné une coterie d'individus réunis mystérieusement comme des criminels pour dépouiller le vote de citoyens non moins innocents, non moins masqués qu'ils ne le sont eux-mêmes.

On bien, celui que la majorité des électeurs a choisi publiquement, a publiquement acclamé et est appelé à entendre et discuter jusqu'à la veille de l'élection.

Le premier de ces candidats, l'enfant du mystère, c'est Jourde ;
L'autre, c'est Alphonse Humbert.

— Le Gaulois publie un article de M. Jules Simon qui est un chef-d'œuvre d'ironie féline.

« Il ne sera, dit-il, ni ami ni ennemi, avec une tendance légère vers l'approbation ; il faut bien être reconnaissant envers qui gouverne à peu près bien, la chose est déjà bien difficile.

M. Gambetta a été trop annoncé d'avance. Il est victime de son grand ministère. Ce grand ministère fut une déception, mais son président a bien ses ministères dans sa main comme il le voulait.

M. Gambetta a été profondément habile dans cette œuvre d'organisation de son autorité personnelle. Il n'a pas de programme au contraire, si l'on veut se souvenir des discours prononcés à Belleville et dans mille autres lieux, contraires au but que doit se proposer un homme de gouvernement.

Parlant du nouveau ministère des arts, M. Jules Simon dit que les artistes ont besoin d'argent et pas de ministères.

Parlant de M. Paul Bert, il dit qu'il croit en Dieu au moins autant que Proudhon, mais qu'il est suspect de partialité et de haine. Pour lui, le clergé est dans une situation à laquelle il n'est pas de remèdes.

L'échotier du Gaulois a un joli mot pour désigner le ministère ; il l'appelle *Homo Génesis* !

Parlant du nouveau ministère des arts, M. Jules Simon dit que les artistes ont besoin d'argent et pas de ministères.

Parlant de M. Paul Bert, il dit qu'il croit en Dieu au moins autant que Proudhon, mais qu'il est suspect de partialité et de haine. Pour lui, le clergé est dans une situation à laquelle il n'est pas de remèdes.

L'échotier du Gaulois a un joli mot pour désigner le ministère ; il l'appelle *Homo Génesis* !

Parlant du nouveau ministère des arts, M. Jules Simon dit que les artistes ont besoin d'argent et pas de ministères.

Parlant de M. Paul Bert, il dit qu'il croit en Dieu au moins autant que Proudhon, mais qu'il est suspect de partialité et de haine. Pour lui, le clergé est dans une situation à laquelle il n'est pas de remèdes.

L'échotier du Gaulois a un joli mot pour désigner le ministère ; il l'appelle *Homo Génesis* !

Parlant du nouveau ministère des arts, M. Jules Simon dit que les artistes ont besoin d'argent et pas de ministères.

accord subit, acclamé la candidature loyale de l'Alphonse Humbert.

Grâce à votre sagesse, grâce à votre vaillante énergie, le triomphe de notre ami Alphonse Humbert est assuré.

Vous causez et la note est celle de la République, c'est-à-dire du droit.

Nous suivons dans cette lutte avec une anxiété qui se justifie par tous les points de notre programme.

Nous avons la fertilité que tous vous ferez votre devoir.

Courage donc, et que nul ne s'abstienne. Vive la République démocratique et sociale !

On nous prie de reproduire la communication suivante :

Comité central indépendant des républicains radicaux de la troisième circonscription.

A. BONNOIT
Conseiller général
Membre de la Commission départementale

Demain jeudi 1^{er} décembre, réunion chez le citoyen Amblard, rue Sébastien-Gryphe, 21.

Pour la Commission :
Le Secrétaire, CUALVIN, fils.

SOUSCRIPTION
POUR LES
GRÉVISTES DE VILLEFRANCHE

Total de la trente-deuxième liste 3641 05
Les ouvriers de la Cie du gaz de Lyon..... 27 ..
Collecte faite par un groupe de menuisiers chez M. Goyant, restaurateur, place Kléber, versée par le citoyen Favrichon..... 2 ..

Total de la trente-troisième liste 3670 05
Erratum. — Le versement de 400 fr., inscrit par erreur dans notre n^o d'hier sous le nom de la chambre syndicale des ouvriers broisseurs, a été fait par la chambre syndicale du bronze.

THÉÂTRES
Le Barbier de Séville

Boulaie, ont un dévouement digne des plus grands foyers.

Nous ne parlerons pas de M. Chignard, le directeur zélé qui dirige depuis vingt-cinq ans des sociétés musicales et dont le talent est à l'abri de toutes critiques.

Avec cette société naîtra de beaux jours pour les pauvres.

SPECTACLES DU 1^{er} DÉCEMBRE 1881
Grand-Théâtre
7 h. 1/2. — Robert le Diable.
Théâtre des Célestins
7 heures. — Un Voyage d'agrément, mède.
Les Joies de l'Amour.
Théâtre Bellecour
Relâche.
Scala-Bouffes
Tous les soirs, représentation variée.
Folies-Bergère
Tous les jours, séance de patinage.
Ménagerie Bidel (Cours du Midi)
A 8 h. 1/2, grande représentation.

CHRONIQUE LOCALE
La Société de géographie tiendra aujourd'hui jeudi 1^{er} décembre, sa séance mensuelle ordinaire.

On se réunira au Palais du Commerce, salle des réunions industrielles, à huit heures du soir.

ORDRE DU JOUR :
La colonisation française aux îles Mascareignes et à Madagascar.
Par M. Pélagaud, avocat.
Nota. — Les porteurs de cartes de conférence seront admis à cette séance.

Les personnes qui désireraient être employées pour le recensement de la population qui doit avoir lieu dans le courant du mois de décembre sont invitées à se faire inscrire dans les bureaux de leur arrondissement tous les jours non fériés de 9 à 4 heures.

Des réparations importantes se font en ce moment sur le pont de la Guilloitière.

Il s'agit de la refaçon des garde-fous de ce pont. Ces réparations étaient devenues de la plus grande urgence, car ces jours derniers de mauvais farceurs s'étaient permis d'arracher diverses plaques de fer en mauvais état, qui commençaient à se détacher des garde-fous.

Nous avons omis, dans notre compte-rendu de la fête de Sainte-Cécile, donnée par l'Echo lyonnais, de signaler, parmi les nombreux artistes qui se sont faits entendre au concert : M. Fort, si connu et si aimé du public lyonnais ; M. Gillet, le désopilant comique ; M. Gauny, jeune artiste qui a exécuté avec beaucoup de talent deux fantaisies pour hautbois, et enfin M. Labaune, sociétaire, qui a divertifié l'auditoire par quelques charnants tours de prestidigitacion.

Nous avons annoncé hier que la circulation sur les lignes de chemins de fer italiennes est interrompue au delà de Vintimille.

La gare de cette ville est inondée. Ses bureaux sont en partie effondrés. Le pont de la Valeyra, entre Vintimille et Bordighiera, a cédé à la crue d'un torrent.

On fait les plus grands efforts pour rétablir promptement la circulation.

D'autre part on télégraphie de Nice 29 novembre :

« Par suite de l'éboulement de 400 mètres de rochers dans le tunnel, le train a dû être ramené à Menton. Grande inondation dans la gare de Vintimille.

« Les bureaux sont envahis et les planchers effondrés. Le pont de la vallée Croza, près de Bordighiera, a été emporté. »

La marche des trains est donc suspendue entre Vintimille et Gènes et entre Vintimille et Menton.

La chambre syndicale des Chevriers et Marquins de Lyon prévient les Sociétés musicales et le public qui devaient assister à la Conférence qui devait avoir lieu le dimanche, 4 décembre, qu'elle est renvoyée au dimanche, 11 décembre.

VOLONTAIRES DU RHONE (Société d'études militaires). — Dimanche 4 décembre 1881, grande excursion et marche militaire, en armes, à Miribel (Ain). Départ du siège à huit heures et demie précises.

Tous les sociétaires sont instamment priés d'assister à cette excursion. La fanfare devant se faire entendre au concert donné à Miribel, partira par le train de midi.

Réunion de la fanfare au siège à onze heures.

Nota. — Tous les musiciens sont priés de ne pas manquer la répétition de jeudi.

Le commandant PANTIN.

CAISSE DE PRÉVOYANCE DES TRAVAILLEURS DE LA MANUFACTURE DES TABACS DE LYON
— Nous sommes heureux de porter à la connaissance des sociétaires de la Caisse de prévoyance des travailleurs de la manufacture des tabacs de Lyon que le 12 novembre dernier, ont eu lieu, à l'initiative de M. Bidet, le 1^{er} dimanche de l'année, les élections pour la formation d'un conseil d'administration et de la commission de surveillance.

Le conseil d'administration est composé de M. Bidet, président, M. L. L. vice-président, M. P. secrétaire, M. G. trésorier, M. H. secrétaire adjoint, M. J. secrétaire adjoint, M. K. secrétaire adjoint, M. L. secrétaire adjoint, M. M. secrétaire adjoint, M. N. secrétaire adjoint, M. O. secrétaire adjoint, M. P. secrétaire adjoint, M. Q. secrétaire adjoint, M. R. secrétaire adjoint, M. S. secrétaire adjoint, M. T. secrétaire adjoint, M. U. secrétaire adjoint, M. V. secrétaire adjoint, M. W. secrétaire adjoint, M. X. secrétaire adjoint, M. Y. secrétaire adjoint, M. Z. secrétaire adjoint.

Le conseil de surveillance est composé de M. A. président, M. B. vice-président, M. C. secrétaire, M. D. secrétaire adjoint, M. E. secrétaire adjoint, M. F. secrétaire adjoint, M. G. secrétaire adjoint, M. H. secrétaire adjoint, M. I. secrétaire adjoint, M. J. secrétaire adjoint, M. K. secrétaire adjoint, M. L. secrétaire adjoint, M. M. secrétaire adjoint, M. N. secrétaire adjoint, M. O. secrétaire adjoint, M. P. secrétaire adjoint, M. Q. secrétaire adjoint, M. R. secrétaire adjoint, M. S. secrétaire adjoint, M. T. secrétaire adjoint, M. U. secrétaire adjoint, M. V. secrétaire adjoint, M. W. secrétaire adjoint, M. X. secrétaire adjoint, M. Y. secrétaire adjoint, M. Z. secrétaire adjoint.

Le conseil d'administration et le conseil de surveillance ont l'honneur de vous adresser leurs respects et de vous prier de leur adresser vos contributions pour l'exercice 1881-1882.

Le conseil d'administration et le conseil de surveillance ont l'honneur de vous prier de leur adresser vos contributions pour l'exercice 1881-1882.

Le conseil d'administration et le conseil de surveillance ont l'honneur de vous prier de leur adresser vos contributions pour l'exercice 1881-1882.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 30 novembre.
Commission des crédits
La commission des crédits pour la création des nouveaux ministères a voté en principe la création de ces ministères, mais a émis le vœu qu'une loi soit nécessaire pour leur création.

Lettre de M. Cunéo
Une lettre de M. Cunéo d'Ornano confirme son intention d'interpeller sur l'inter-vention des magistrats dans les élections, mais dit qu'il ajourne son interpellation à la prochaine session, afin de réunir des preuves.

LES JOURNAUX
Paris, 30 novembre.
— La République française, constatant que le congrès ouvrier de Saint-Mandé diffère sensiblement des précédents par sa composition et son programme, dit : « Nous sommes en présence d'un véritable parlement du travail, d'un véritable parlement français n'ait pas encore la pleine possession de sa liberté. »

— L'Union républicaine croit que la convocation d'une assemblée consultative sera prochainement le dernier mot du problème de la révision.

— Le Soleil, rappelant l'exemple des anciennes républiques, demande pourquoi les hommes politiques, jeunes et intelligents, mais qui, ne jouissant pas de la faveur populaire, sont exclus du pouvoir, n'iraient pas chercher en Afrique un champ ouvert à leur activité.

Paris, 30 novembre.
Rapatriement des troupes de Tunisie
Toulon, 30 novembre.
L'arsenal de Toulon présente une animation inaccoutumée. On dispose plusieurs grands transports, pour que, sur un ordre venu de Paris, on puisse dans les vingt-quatre heures, procéder rapidement au rapatriement des troupes de Tunisie destinées à être rappelées en France.

Le général Campenon a l'intention d'opérer ce rapatriement avant la fin de l'année.

L'escadre qui vient d'effectuer son départ aujourd'hui recevra, ultérieurement, l'ordre de se rendre à Alger pour séjourner le nouveau gouverneur de l'Algérie, M. Tirman, lors de son installation dans ces hautes fonctions.

LES CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES
En Tunisie
Paris, 30 novembre.
Il est certain que la discussion qui aura lieu demain à la Chambre sur les crédits supplémentaires à affecter à l'expédition de Tunisie, donnera lieu à des explications complètes du gouvernement sur les procédés d'avenir, afin de pourvoir aux besoins ultérieurs de la campagne, vu la pacification et l'occupation des points stratégiques.

Le ministre craignant un débat, craignant une déclaration ministérielle sur la politique de la France en Afrique, fait dire par ses organes dévoués que ce débat est clos par le vote de l'ordre du jour.

M. Gambetta, lors de l'interpellation de M. Naquet, du groupe de l'extrême gauche, aurait tort de ne pas obtenir du ministère une déclaration formelle. Les gambettistes disent que le cabinet ne saurait admettre que, sous le pré-

texte de régulariser une situation financière dont il n'est pas l'auteur, on veuille revenir sur les sujets traités et les votes acquis.

Comme menace, et pour détourner ceux qui auraient la velléité de troubler la sérénité ministérielle, M. Gambetta fait annoncer une attitude hautaine par les familiers du gouvernement.

Si une interpellation se produit, il répondra brièvement, rappelant la décision de la Chambre désirant la rigoureuse exécution du traité du Bardo par 345 voix de majorité.

Nous verrons si nos députés se laisseront imposer silence après les violents combats qui ont eu lieu au sein de la commission.

ÉTRANGER
ANGLETERRE
Grève générale
Dublin, 30 novembre.
Une grève générale existe dans tout le comté de Limerick. Ensuite de leur refus de payer leurs redevances, 300 fermiers devaient être expulsés.

Michael Bolton a été rendu à la liberté pour cause de mauvaise santé.

ALLEMAGNE
La santé de l'empereur
Paris, 30 novembre.
Malgré les nouvelles rassurantes de la santé de l'empereur Guillaume, il est certain qu'une catastrophe est imminente. Déjà depuis longtemps le bruit de la maladie de l'empereur circule dans les cercles politiques de Berlin. Il y a quelques jours à peine, on annonçait que l'empereur était atteint d'une violente dysenterie qui pouvait amener une catastrophe à cause de son âge avancé. Tous ces bruits concordent et font pressentir la fin très prochaine de l'empereur d'Allemagne.

Pour le service des dépêches
Allain LANDREC.

Voir les dépêches de la dernière heure à la troisième page

L'ÉLECTION
DE LA
GUILLOITIÈRE
Voici un article du Radical :

L'ÉLECTION DE LA GUILLOITIÈRE
L'intérêt de l'élection qui va avoir lieu, dimanche prochain, à Lyon, se concentre dans cette question : « La manœuvre opportuniste, qui a abouti à la candidature du citoyen Jourde, réussira-t-elle ? »

Dés aujourd'hui, il est certain que la manœuvre ne réussira pas, et il est nécessaire, pour la moralité politique de notre pays et de notre parti, qu'elle échoue pitoyablement.

Je regrette d'avoir à combattre, dans ce journal, où il y a huit jours encore, il me comptait que des amis, mon ancien collaborateur de la Convention nationale, le citoyen Jourde. Mais la faute qu'il a commise est de celles qui méritent une leçon, et il ne peut s'en prendre qu'à lui-même si, aujourd'hui, il s'est placé dans une situation telle que le péché de sa candidature soit considéré comme nécessaire par ceux-là mêmes qui, dans d'autres circonstances, eussent été heureux de le voir triompher.

Que diable allait-il faire dans cette galère ? Il a pu se tromper, ou être trompé au premier moment. La situation électorale à Lyon, n'est pas absolument limpide pour un étranger ; les lettres de notre collaborateur Derriaz, nous la montrent comme passablement compliquée. Il n'est donc pas absolument étonnant que, fraîchement débarqué à Lyon, Jourde ait pu s'embrouiller au milieu des divers groupes, dont l'un s'intitule le Comité des républicains radicaux ; dont le second est dit radical indépendant ; le troisième, républicain socialiste ; le quatrième, groupe de l'Alliance socialiste républicaine, etc. Ajoutons à cela que ceux entre les mains de qui il a fini par tomber, n'ont probablement rien fait pour l'éclaircir, pour le désabuser. L'erreur du premier moment est donc personnelle.

Mais aujourd'hui, Jourde sait à quoi s'en tenir. Aucun doute n'est possible, ni pour lui, ni pour personne. Il sait très bien qu'il est le candidat d'un comité opportuniste.

Il n'a pas renié ses idées, ajoute-t-il ; il est aujourd'hui ce qu'il était hier.

On ne lui a pas demandé, c'est probable, de renier ses idées ; mais on lui a demandé d'accepter comme patrons des gens qui ne partagent pas ses idées ; et, du moment qu'il a eu la faiblesse de se laisser aller à cette compromission, il n'est resté ce qu'il était. Hier il était l'adversaire des gambettistes ; aujourd'hui, il est leur protégé. Voilà la réalité.

Est-ce que demain, si par malheur il était élu, est-ce que demain il serait indépendant vis-à-vis de ceux qui l'auraient fait élire ? Est-ce que, à défaut d'engagements pris, la situation même ne le dominerait pas et ne lui imposerait pas des ménagements qu'aujourd'hui il eût repoussés avec dédain ?

Non. Jourde s'est évidemment fourvoyé ; il ne peut pas l'ignorer. S'il persiste, il devient coupable. J'espère, pour lui, qu'il ne persistera pas.

Qu'il persiste ou non, il est, en tous cas, nécessaire qu'il soit battu, et que la victoire d'Humbert vienne rétablir des principes de moralité politique qui ne tendent que trop à s'affaiblir. L'exemple de Jourde n'est malheureusement pas isolé. Ce qui s'est passé au conseil municipal de Paris, il y a quelques mois, nous offre un cas analogue. M. Engelhard, à lui aussi, a accepté une candidature qui lui était offerte par ses adversaires de la veille ; lui aussi a déserté son parti, tout en prétendant ne pas renier ses idées.

Nous assistons, évidemment aux débuts d'un système qu'il est indispensable d'enrayer sans retard. Quand les opportunistes se voient dans l'impossibilité de vaincre à visage découvert, ils vont chercher dans les rangs de leurs adversaires un personnage exaspéré par une trop haute idée de sa valeur, par le désir d'arriver vite ; ils s'en servent comme d'un instrument de désorganisation, finalement triomphant avec un candidat emprunté aux rangs opposés.

Mais ce qui a pu réussir dans un petit clan électoral, comme le conseil municipal de Paris, ne réussira pas devant le suffrage universel de Lyon, avec un tact politique auquel il convient de rendre hommage, les radicaux socialistes de la Guilloitière ont déjà la manœuvre ; en réponse à la candidature perdue de Jourde, ils ont, par un

M. Louis Richert, de Colmar, allait prendre le train.

Il montait précipitamment les escaliers aboutissants à la cour de la gare, lorsque par suite d'un faux pas il fit une chute si malheureuse qu'il s'ouvrit le crâne.

Une grave hémorragie s'étant déclarée on ne put l'arrêter à temps et quelques minutes après M. Richert avait cessé de vivre.

N'ayant pas été reconnu au moment de l'accident, le corps a dû être transporté à la Morgue par les soins de M. Gallet, commissaire spécial de la gare.

La personne qui a reconnu le corps à la Morgue a annoncé que M. Richert allait recueillir une succession en Afrique.

Un chien de race havanaise, atteint de la rage, a parcouru avant-hier le quartier de la Guillotière.

Le sous-brigadier des gardiens de la paix Roguet, s'est mis à sa poursuite, et l'ayant atteint sur l'avenue de Saxe, à l'angle de la rue de Chartres, l'a abattu à coups de sabre.

L'autorité a pris des mesures pour que les chiens mordus soient immédiatement abattus.

La nommée Catherine Kopp, lingère, trouve sa profession bien ingrate. Elle y ajoute les bénéfices d'une autre petite industrie.

Elle s'introduit dans les sanctuaires du Seigneur et, munie d'un bâton enduit de glue, pêche... dans les troncs les sous versés pour les âmes du purgatoire ou autres.

Surprise avant-hier à l'église Saint-Louis pendant qu'elle exerçait son petit métier, elle a été immédiatement éconduite.

Traduite à l'audience des flagrants délits, elle a été subitement prise des douleurs de l'enfantement.

On a dû la transporter immédiatement dans un flacré à l'hôpital, sans pouvoir la juger.

Catherine Kopp est coutumière du fait pour lequel elle est traduite aujourd'hui devant le tribunal correctionnel; elle possède déjà à son actif plusieurs condamnations pour ce genre de vol.

Dans la nuit du 28 ou 29, tentative de vol avec effraction, au préjudice du sieur Genin, épicer, rue de la Quarantaine, 30. Le ou les malfaiteurs ont cherché à ouvrir la porte du magasin à l'aide d'un pressoir.

Les soupçons se portent sur deux individus qui ont été vus rôdant, vers minuit, aux abords de l'épicerie Genin. L'enquête ouverte n'a encore produit aucun résultat.

MÉTALLURGIE LYONNAISE. — La commission exécutive prévient les corporations que leur bal annuel aura lieu le 3 décembre 1881.

Les organisateurs du bal n'ont reculé devant aucun sacrifice pour donner à cette fête de famille tout l'attrait désirable. Rien ne sera négligé pour satisfaire ses nombreux invités, car leur bal était un des plus renommés existant actuellement. Ils contribueront de leur mieux à pouvoir conserver sa popularité qui va en grandissant toutes les années, et ils espèrent en outre que l'agréable et laborieuse société qui voudra bien les honorer de sa présence dira qu'ils méritent toute leur estime et eux, de leur côté, auront les remerciements les plus sincères à leur adresser.

Un orchestre nombreux jouera les morceaux les plus nouveaux de son répertoire. On pourra souscrire au contrôle.

La souscription est fixée à 2 francs.

Le président, MONTHEL. Le secrétaire, VERNET jeune.

Grandes réductions de prix. — Médicaments très-frais, à la Grande Pharmacie des Brotteaux, 82, avenue de Saxe. (Voir aux annonces à la 4e page.)

un banc du cours Morand, à l'angle de la rue Duguesclin.

Le propriétaire de cette valise pourra la réclamer au bureau des objets trouvés, où elle a été déposée.

Un chien de race havanaise, atteint de la rage, a parcouru avant-hier le quartier de la Guillotière.

Le sous-brigadier des gardiens de la paix Roguet, s'est mis à sa poursuite, et l'ayant atteint sur l'avenue de Saxe, à l'angle de la rue de Chartres, l'a abattu à coups de sabre.

L'autorité a pris des mesures pour que les chiens mordus soient immédiatement abattus.

La nommée Catherine Kopp, lingère, trouve sa profession bien ingrate. Elle y ajoute les bénéfices d'une autre petite industrie.

Elle s'introduit dans les sanctuaires du Seigneur et, munie d'un bâton enduit de glue, pêche... dans les troncs les sous versés pour les âmes du purgatoire ou autres.

Surprise avant-hier à l'église Saint-Louis pendant qu'elle exerçait son petit métier, elle a été immédiatement éconduite.

Traduite à l'audience des flagrants délits, elle a été subitement prise des douleurs de l'enfantement.

On a dû la transporter immédiatement dans un flacré à l'hôpital, sans pouvoir la juger.

Catherine Kopp est coutumière du fait pour lequel elle est traduite aujourd'hui devant le tribunal correctionnel; elle possède déjà à son actif plusieurs condamnations pour ce genre de vol.

Dans la nuit du 28 ou 29, tentative de vol avec effraction, au préjudice du sieur Genin, épicer, rue de la Quarantaine, 30. Le ou les malfaiteurs ont cherché à ouvrir la porte du magasin à l'aide d'un pressoir.

Les soupçons se portent sur deux individus qui ont été vus rôdant, vers minuit, aux abords de l'épicerie Genin. L'enquête ouverte n'a encore produit aucun résultat.

MÉTALLURGIE LYONNAISE. — La commission exécutive prévient les corporations que leur bal annuel aura lieu le 3 décembre 1881.

Les organisateurs du bal n'ont reculé devant aucun sacrifice pour donner à cette fête de famille tout l'attrait désirable. Rien ne sera négligé pour satisfaire ses nombreux invités, car leur bal était un des plus renommés existant actuellement. Ils contribueront de leur mieux à pouvoir conserver sa popularité qui va en grandissant toutes les années, et ils espèrent en outre que l'agréable et laborieuse société qui voudra bien les honorer de sa présence dira qu'ils méritent toute leur estime et eux, de leur côté, auront les remerciements les plus sincères à leur adresser.

Un orchestre nombreux jouera les morceaux les plus nouveaux de son répertoire. On pourra souscrire au contrôle.

La souscription est fixée à 2 francs.

Le président, MONTHEL. Le secrétaire, VERNET jeune.

Grandes réductions de prix. — Médicaments très-frais, à la Grande Pharmacie des Brotteaux, 82, avenue de Saxe. (Voir aux annonces à la 4e page.)

par le bras et, malgré sa résistance et ses supplications, il le conduisit au bureau de police, rue de Grillon, 66. Pendant le trajet, cet individu, pour émouvoir le sieur Du-

mand, lui parla de sa femme et de ses enfants. Arrivé à la hauteur de la rue Tête-d'Or, il lui montra la maison qui forme l'angle de cette rue avec le cours Vitton et il lui dit que sa sœur habitait là au premier étage; enfin, il lui offrit de l'argent et lui fit voir non-seulement son porte-monnaie, mais encore un portefeuille formé d'un morceau d'étoffe grise pliée en carré et cousue de trois côtés.

Arrivé au bureau de police, le sieur Du-

mand ne trouva pas le commissaire de police, alors absent, mais il remit le voleur aux mains de l'agent Luigi, qui était seul en ce moment. Il retourna ensuite à son magasin, disant qu'il reviendrait déposer sa plainte lorsque le commissaire de police serait de retour.

L'inconnu essaya de lier conversation avec Luigi, niant le vol dont on l'accusait, il exhiba encore le portefeuille qu'il avait déjà montré au sieur Du-

mand et se dirigeant vers Luigi, il le frappa de trois violents coups à la tête.

Luigi s'affaissa sur lui-même sans pouvoir appeler au secours et resta évanoui, perdant abondamment son sang par trois blessures.

Quoiqu'il n'eût pas crié, le bruit produit par sa chute et par les coups qu'il avait reçus avait éveillé l'attention d'un sieur Sibellaz, qui vint voir ce qui se passait. Il aperçut l'assassin qui s'enfuyait, et étant entré dans le bureau, il trouva la victime baignée dans son sang.

Luigi était pas mort, mais malgré les soins qui lui furent aussitôt donnés, il ne reprit connaissance que deux jours après. Sa vie est restée longtemps en danger et il n'est pas complètement rétabli; il ne put indiquer que le signalement de celui qui l'avait frappé. Ce renseignement était d'ailleurs fourni déjà soit par le sieur Du-

mand, soit par les autres témoins qui avaient vu le coupable au moment du vol ou au bureau de police.

Les recherches faites pour découvrir le meurtrier restèrent sans succès; mais le 23 juin, un sieur Deriau, plombier, rue de Crâqui, surprit François Darnedru, au moment où celui-ci venait de lui dérober une lampe Carcel. La façon dont ce vol avait été commis rappela au sieur Deriau la manière d'agir identique de l'assassin de Luigi. Il suivit le voleur et le vit entrer rue Cuvier, 78, chez une dame Fromeche, blanchisseuse, où il déroba un paquet de vêtements, il le fit alors arrêter. On trouva encore en la possession de Darnedru divers objets dont il n'a pu indiquer l'origine.

Pour éclaircir les soupçons qu'avait fait naître la conduite de l'accusé, on le confronta avec Luigi et les autres témoins qui avaient vu l'auteur de la tentative de meurtre du 7 juin. Tous l'ont reconnu sans hésitation. En outre, il a été constaté que Darnedru avait une sœur habitant au coin du cours Vitton et de la rue Tête-d'Or, comme il l'avait dit au sieur Du-

mand au moment où celui-ci l'emmenait au bureau de police.

Enfin, on a retrouvé en la possession de sa femme le portefeuille que le meurtrier avait montré à Du-

mand et à Luigi. Une perquisition minutieuse a fait découvrir sur ce portefeuille des traces de sang non douteuses, sous forme d'empreintes; des traces de même nature ont été également constatées dans la poche d'un pantalon de Du-

mand, comme si une main ensanglantée s'y était essuyée; ce pantalon est reconnu par tous les témoins qui ont vu le meurtrier de Luigi. Darnedru n'a pu fournir aucune explication de l'existence de ces traces. Néanmoins, malgré ces charges accablantes, il persiste à nier les faits qui lui sont reprochés.

Ses parents ayant allégué qu'il était peut-être atteint d'aliénation mentale, il a été soumis, bien qu'il protestât contre ce soupçon, à un examen médical, duquel il résulte qu'il jouit de la plénitude de ses facultés intellectuelles.

L'accusé a déjà subi trois condamnations: l'une à deux ans d'emprisonnement, prononcée par le conseil de guerre, le 13 janvier 1880, pour outrages et menaces envers un supérieur et rébellion; l'autre, à un mois de prison pour vol à Paris, le 29 août 1879; la dernière, à un mois de prison le 30 janvier 1880. Il est marié et père de trois enfants.

Défenseur: M. Jacques Millevoye.

Ministère public: M. Tallon, avocat général.

Darnedru est condamné à 20 ans de travaux forcés.

Tribunal correctionnel de Lyon

Chossat (Jean-Pierre), est un voleur à la mémoire courte et à un fier toupet.

Le 26 novembre, il pénétra dans l'entrepôt de MM. Chevrot et Durand, entrepreneurs de camionnage et s'empara d'une feuille de vin. Dérangé dans son larcin, il l'entraîne une première fois dans une allée voisine, puis une seconde fois dans une allée du passage Fénelon.

MM. Chevrot et Durand ne tardèrent pas à s'apercevoir de cette soustraction et se mirent en devoir de rechercher le voleur et l'objet volé.

La fuite fut retrouvée, mais Chossat ne put être pris. Deux jours après, il eut l'appât de venir s'informer de ce qu'était devenue cette fuite. Arrêté immédiatement il fut écroué.

Le tribunal, tenant compte de ses antécédents déplorables (28 condamnations), le condamne à 45 mois d'emprisonnement.

DERNIÈRE HEURE

M. LAVIGERIE CARDINAL

Paris, 30 novembre.

Il est question d'élever au cardinalat, M. Lavigerie, évêque d'Alger.

LE CONFLIT CHILO-PÉRUUVIEN

Paris, 30 novembre.

Aujourd'hui, le président de Tunis, M. le président Arthur désapprouve l'attitude des représentants des Etats-Unis, relative au conflit Chilo-Péruvien.

On assure que les deux ministres plénipotentiaires auraient reçu des lettres de réprimande peut-être suivies de leur rappel.

LA SANTÉ DE GUILLAUME

Berlin, 30 novembre.

L'empereur Guillaume va mieux.

Il a pu passer plusieurs nuits sans le secours de la morphine.

NOMINATION DE M. COURCEL

Berlin, 30 novembre.

M. Bismarck annoncera aujourd'hui, personnellement à l'empereur la nomination de M. Courcel.

Il demandera l'audience de congé de M. de Saint-Vallier qui sera probablement fixée au 10 ou au 12 décembre, époque du retour de l'impératrice à Berlin.

LES CAISSES DE RETRAITE

Paris, 30 novembre.

La commission d'initiative a pris en considération la proposition Nadaud, relative à la création d'une caisse de retraite pour les ouvriers.

IMPORTANTE CAPTURE

Paris, 30 novembre.

Le général Logerot a surpris entre Oglat et Méhéddeb le camp des dissidents avec 400 tentes.

Tous les Arabes ont été faits prisonniers et on a capturé 1,200 bœufs, 2,000 moutons et de nombreux chevaux.

LES CRÉDITS DES NOUVEAUX MINISTÈRES

Paris, 30 novembre.

Les couloirs de la Chambre sont déserts: une grande discussion a lieu sur les crédits alloués aux nouveaux ministères.

LA PROROGATION DE LA CHAMBRE

Paris, 30 novembre.

Lundi prochain le Sénat se dispose à adopter un projet de loi sur le vote de la Chambre relatif à la prorogation probable le 10 ou le 12 décembre.

LES TRAITÉS DE COMMERCÉ

Paris, 30 novembre.

Le ministre Gambetta soutiendra le traité de commerce franco-italien.

M. LEROUX

Paris, 30 novembre.

M. Leroux, ancien chef du cabinet de M. Andrieux, est nommé chef du 2^e bureau à la sûreté.

PROTESTATION

de l'Alliance du onzième arrondissement

Paris, 30 novembre.

Le groupe de l'alliance socialiste républicaine du onzième arrondissement, qui a patronné aux dernières élections municipales la candidature du citoyen Jourde à Paris, proteste énergiquement et à l'unanimité contre l'acceptation par le citoyen Jourde d'une candidature qui lui a été offerte à Lyon par un comité opportuniste.

Pour le groupe,
Le secrétaire, GELEZE.

LES DENIERS ECCLÉSIASTIQUES

Paris, 30 novembre.

Il est question de reconstituer les dossiers ecclésiastiques au ministère des cultes.

LE TRAITÉ FRANCO-ESPAGNOL

Paris, 30 novembre.

M. Salvador de Albacete, président de la commission du traité de commerce franco-espagnol, a été présenté aujourd'hui par M. Fernan Nunez à la réception diplomatique de M. Gambetta, quai d'Orsay.

A cette conférence, assistaient MM. Rouvier, Pimentel et Léal, ministres portugais.

L'ÉTAT DE SIÈGE EN ALLEMAGNE

Berlin, 30 novembre.

Le journal officiel de l'empire allemand publie un décret prolongeant d'une année la durée de l'état de siège.

INCENDIE

Nancy, 30 novembre.

La fabrique de coton de Rocheron, près Gerceur a été incendiée, les pertes s'élevent à 400,000 fr. et sont couvertes par des assurances.

ABORDAGE

Paris, 30 novembre.

Près le phare de Messine un abordage a eu lieu entre vapeurs français et anglais. Les équipages ont été sauvés; le capitaine du vapeur français est blessé.

BOURSE DU BOULEVARD

PARIS — Mercredi 30 novembre, 11 h. soir

3 0/0, 85 40	Rio, 705
5 0/0, 115 30	Union ancien, 2500
Italien, 80 30	— nouvel, 1000
Turc, 43 50	Alpine, 280
Extérieure, 29 1/4	Chemins turcs, 300
Intérieure, 29 5/8	Lander-Bank, 100
Egyptienne, 302 1/2	Lombards, 330
Banque ottomane, 733 1/2	Chang-Lond, 100
Hongrie, 100	Consolidés, 100
Russe, 72	Crédit lyonnais, 830

Tribune publique

On nous prie d'insérer la lettre suivante qui vient d'être adressée au *Nouvelliste*:

Monsieur le rédacteur du journal le *Nouvelliste* de Lyon.

Dans votre chronique du 29 courant, vous insérez que les tanneurs et corroyeurs de Lyon sont en grève; nous ne savons où vous avez puisé semblable information et nous ne voulons pas savoir quel mobile vous l'a dictée; toutefois, comme elle est fautive et que, comme nous le croyons, elle a pour but de semer le désarroi parmi la corporation lyonnaise, nous vous prions donc de la démentir au plus tôt. Une seule maison est à l'index, pour le veau ciré: c'est la maison Ullmo, à Oullins et cours Rambaud, à Perrache. Tous les autres ateliers sont dans la plus parfaite tranquillité. De plus, n'ayant jamais eu aucune relation avec votre journal, nous vous prions d'acquiescer à votre abstention de toute communication concernant une corporation qui est foncièrement républicaine et ne veut avoir aucune attache avec l'organe soutenant le parti de l'Empire.

Nous avons l'honneur de vous saluer.
Pour la Commission de la grève Ullmo: TABARD et MOUSSIER.

Nous recevons la lettre suivante:

Monsieur le Directeur du *Réveil* lyonnais,

Je lis dans votre estimable journal à propos de la réunion qui a eu lieu hier soir, rue Sébastien-Gryphe, 21, chez le citoyen Amblad.

Je ne vois pas pourquoi malgré mon refus formel on fait figurer mon nom sur une liste, pour faire partie de la Commission exécutive.

Je proteste énergiquement contre cette décision par la raison simple que je ne m'occupe pas de politique et je ne comprends pas que mon nom figure, malgré qu'on attendait que mon nom soit retiré, veuille agréer, monsieur le Directeur, mes sincères salutations.

I. M. GIMÉ.

BULLETIN OUVRIER

Ethénerie. — Le syndicat des ouvriers éthéniers de Lyon convoque la corporation à une réunion générale privée pour le dimanche 4 décembre, à deux heures du soir, chez M. Célerier, rue Sainte-Elisabeth, 108.

ORDRE DU JOUR: Rapport des délégués envoyés vers le président de la Société de Prévoyance et de Solidarité. Compte-rendu de la caisse de la chambre syndicale. Questions diverses.

NOTA. — Vu l'importance de la réunion, les anciens membres de la Société de Prévoyance et de Solidarité sont priés d'y assister. Les portes seront fermées à 2 heures 1/2. Pour le syndicat: Le Secrétaire.

Chambre syndicale des Chaudronniers en cuivre. — La chambre syndicale invite les syndics et les membres de la Commission du nouveau tarif, à se rendre aujourd'hui jeudi, 1er décembre 1881, à 8 heures du soir, rue Villeroi, 18. Urgence.

Chambre syndicale de la tonnellerie lyonnaise. — Le bureau est convoqué d'urgence pour samedi soir. Le secrétaire GRENOUILLET.

ENTERREMENTS CIVILS

Aujourd'hui, jeudi, 1er décembre, 2 h. 3/4, auront lieu les funérailles du citoyen JEAN BLANC.

Le convoi partira de l'Hôtel-Dieu, pour se rendre directement au cimetière de la Guillotière.

La compagnie de chemin de fer et de navigation d'Allais au Rhône et à la Méditerranée est appelée à desservir toute la région industrielle et si riche du bassin du Gard. Tous ses travaux sont dans un état d'avancement tel qu'on annonce l'ouverture de ses services pour le mois d'avril prochain.

Mais les dépenses exigées par l'importance des traités d'exploitation obligent l'entreprise à porter son capital de onze millions à vingt millions au moyen de 17,000 actions nouvelles offertes au public par la Société Française Financière. L'émission aura lieu les 7 et 8 décembre prochain. Des traités de transport conclus avec les principales compagnies métallurgiques et houillères du bassin du Gard, assurent un trafic annuel de 850,000 tonnes, qui laisseront un bénéfice de 2,908,302 fr. et en déduisant les charges de l'intérêt et de l'amortissement des obligations, soit 2,120,000 fr., il restera à répartir entre les actionnaires un profit net de 1,788,302 fr. Chacun des 40,000 actions recevra, par conséquent dès la première année, un revenu de 44 fr. 65; ce qui représente un placement à 8, 93 0/0. Ce rendement doit s'élever régulièrement de 10 à 15 0/0.

Le premier mars prochain, les actions nouvelles libérées au moment de la souscription auront droit à un coupon d'intérêt de 12 fr. 50. On voit que ces actions nouvelles de la compagnie de chemin de fer et de navigation d'Allais au Rhône et à la Méditerranée constituent bien un placement exceptionnel, puisque, avant même l'ouverture de son exploitation, des traités assurent aux titres un revenu de près de 9 0/0. Il va de soi que les actions nouvelles seront inscrites à la cote officielle, les anciennes y figurent déjà. Les souscripteurs qui veulent s'assurer le bénéfice de l'irréduction devront adresser leurs demandes à la Société Française Financière, 18, rue de la Charrette-d'Antin, à Paris, avant le 7 décembre prochain.

Feuilleton du *RÉVEIL LYONNAIS*

65

PAS-DE-CHANCE

Histoire d'un enfant perdu

(Suite)

— Je l'espère...

— Moi, continua le Charançon, j'ai à peu près la parole du marchand de vin. Il me donnera dès ce soir, pour tenir ses livres, 90 francs par mois, c'est toujours ça...

Pas-de-Chance souriait avec mélancolie.

— Et dire que je serai riche un jour! fit-il. Car enfin, j'ai beau être né sous une mauvaise étoile, j'ai du talent, et le talent finit toujours par se résoudre par la renommée et la fortune.

— Tu serais riche tout de suite si tu le voulais, dit le Charançon.

Pas-de-Chance fronça le sourcil:

— Oui, dit-il, je sais ce que tu vas me dire. Mais je ne veux pas.

— Es-tu bête! Bastinguette t'aime, Bastinguette veut être ta femme.

— C'est convenu, nous nous marierons.

— Pourquoi pas tout de suite?

— Parce que Bastinguette gagne quarante mille francs.

— Eh bien! dit naïvement le Charançon.

— Et moi rien, dit fièrement Pas-de-Chance, et je ne veux rien de Bastinguette. S'il en était autrement, crois-tu donc que je prendrais tant de peine pour lui dissimuler notre pauvreté. Mais je ne veux rien devoir à personne, à elle moins qu'à tout autre. Comprends-tu?

Le Charançon haussa les épaules; puis comme on frappait à la porte, il alla ouvrir au marchand d'habits et de vieux galons.

Le marchand entra, jeta autour de lui ce regard investigateur des gens de sa profession et parut jauger la misère du logis.

— Qu'avez-vous à vendre? fit-il d'un ton dur.

— Ceci, lui dit Pas-de-Chance, en décrochant le paletot.

Le marchand examina le vêtement, le tourna et le retourna; puis d'un air dédaigneux:

— Ça ne vaut pas cher... dit-il.

— Qu'est-ce que vous me donnez? fit le Charançon qui avait faim.

— Sept francs, répondit le brocanteur.

— Vous irez bien à dix, fit le Charançon.

— Non, huit, et n'en parlons plus.

— Donnez, dit Pas-de-Chance en soupirant.

Le marchand tira des profondeurs de sa poche une grosse pièce de cinq francs et trois pièces de vingt sous, les posa sur la table, jeta le paletot sur ses épaules et s'en alla.

— Nous allons donc déjeuner? s'écria le Charançon, qui tomba sur l'argent avec une avidité des plus comiques.

— Tu déjeuneras, toi, dit tristement Pas-de-Chance.

— Et toi?

— Moi, je n'ai pas faim.

Et Pas-de-Chance se jeta sur le lit de camp qu'il partageait la nuit avec son ami le Charançon, et se mit à rêver aux belles promesses du bossu Castillon.

Quant au Charançon, il était déjà hors de l'atelier et descendait chez le charcutier, cette providence des pauvres ménages et des petites bourses.

Or, tandis que le Charançon remon-
tait muni d'un pain de deux livres, d'un pied de cochon et d'un litre de vin, le marchand d'habits continuait sa tournée matinale et se dirigeait vers le boulevard des Martyrs.

Un flacré était arrêté à l'angle de la chaussée.

Comme le marchand passait auprès, un des stores du flacré qui était baissé se souleva.

L'AKHBAR

Journal le plus ancien et le mieux informé des journaux algériens
Bureaux : Place du Gouvernement, à Alger
ABONNEMENTS :
France. — Trois mois, 12 fr.; Six mois, 23 fr.
Etranger. — Trois mois, 14 fr.; Six mois, 25 fr.
On s'abonne chez tous les libraires et dans tous les bureaux de poste.

HYGIÈNE DU TEINT

Eclaircir le teint, polir la peau du visage, la raffiner si son tissu se relâche, et, par là, effacer ou retarder les rides, tel est le problème que résout, depuis trente-deux ans, le **Lait anthéplique ou Lait Candé**.
Employé selon le cas (il y a une instruction), le lait dissipe, masque de grossesse, taches de rousseur, son, lentilles, hâle, efflorescences, gerçures, boutons, rougeurs, rugosités et autres altérations de la peau du visage qu'il rend et conserve claire, ferme et unie, coupé de trois quarts d'eau : c'est la meilleure des eaux de toilette.
CANDÉ et Cie, boulevard St-Denis, 26, et chez les parfumeurs et coiffeurs.

GUÉRISON radicale de la **PHTISIE PULMONAIRE** et de la **Bronchite chronique**, traitement nouveau. Brochure de 136 pages, 13^e édition, par le docteur **JULES BOYER**, de Paris. — Envoi franco contre 1 fr. 50 en timbres-poste, à M. Delahaye, libraire-éditeur, place de l'École de Médecine, 25, Paris. Se trouve aussi à Lyon dans les pharmacies Bernoud, 3, rue de la République; Estagnant, place Kléber; Faivre, place des Terreaux.
Dr Gaillard, 1, quai de la Charité, Lyon

VIN DE QUINQUINA
AU VIN D'ESPAGNE
De Joseph DENAUX
Le litre, 5 fr. — Le demi-litre, 2 fr. 50 c.
52, R. DE LA CHARITÉ & 49, R. FRANKLIN
Envoi franco par 4 titres

AU REMONTOIR

Horlogerie de confiance
Aug. DESPORTES
14, Quai de Vaise, Lyon
Nettoyage de montre..... 2 fr. 50
Grand ressort de Genève..... 2 fr. 50
Réveil, depuis..... 2 fr. 50
Montres à cylindre, argent depuis 25 fr.
Tout est garanti

radicale des **Maladies de la peau, dartres, eczéma**, des affections récentes et anciennes, par l'**Extrait de Salsepareille** de la pharmacie **LANGLADE**, rue Thomassin, 8. — Consultations gratuites tous les jours.

BANQUE GÉNÉRALE DE LYON

Rue de la Bourse 8 et 10
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 3,350,000 F.
Reçoit les dépôts d'argent aux conditions suivantes :
A vue, 2 0/0
A 3 mois, 3 0/0
A 6 mois, 4 0/0
A 1 an, 4 1/2 0/0
A 2 ans et au-dessus, 5 0/0
Ordres de Bourse. Paiement de coupons. Avances sur titres

MALADIES DES FEMMES
Les dérangements et l'affaiblissement du système nerveux, sont radicalement guéris dans le plus grand nombre de cas, par l'emploi seul de la **Ceinture PUY-LAURENT**, bandagiste, 5, rue de la Barre, Lyon. Utile grossesse et suites de couches.

MÉDECINE. Maladies de la gorge, de la voix et de la bouche, effets pernicieux causés par les traitements mercuriels et l'abus du tabac. — Faire usage des **Pastilles de Dethan**, au sel de Berthollet. — La Boîte : 2 fr. 50.
— Maladies de l'estomac et des intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhée, coliques, etc. — Faire usage des **Pastilles et des Poudres de Paterson**, au bis-muth et magnésie. — Pastilles : 2 fr. 50. — Poudres : 5 fr.
— Appauvrissement du sang, faiblesse de tempérament, manque d'appétit, fièvres, maladies nerveuses. — Faire usage du **Vin de Bellini**, au quinquina et colombo, fortifiant, digestif, fébrifuge et antinerveux; il est recommandé aux enfants, aux femmes délicates et aux personnes affaiblies par l'âge, la maladie ou les fatigues de toute nature. — La Bouteille : 4 fr.
DETHAN, pharmacien, 90, Faubourg-Saint-Denis, à Paris, et principales pharmacies de France.

Contre toux, rhumes, irritation, etc., le seul remède infallible est toujours le Sirop pectoral antispasmodique du Serpent, de Lyon, 32, rue Lanterne.

Maison recommandée par le bon marché, la solidité et la bonne exécution de ses nouvelles poses de **Dents et Dentiers artificiels**, dont la forme et la nuance sont exactement semblables aux dents naturelles, se plaçant sans douleur et sans extraction de racines.
POMPÉIEN, dentiste
BREVETÉ S. G. D. G.
107, Cours de la Liberté, LYON
Opérations, Plombage, Nettoyage des Dents, etc., etc.
Dépuratif du sang et des humeurs. Sirop de Bochet du Serpent de Lyon, 32, rue Lanterne.

20.000 fr. sont offerts à la personne qui prouvera qu'elle n'est pas revenue à la vie par l'emploi de l'**Elixir anti-anémique** de Saint-Antoine. (Anémie, chlorose, pâles couleurs, dysménorrhée, etc.) Dépôt : Pharmacie, 3, rue Dubois, Lyon, et toutes les pharmacies.

Le vin dépuratif de la **Grande Pharmacie St-Antoine**, 3 rue Dubois, et 24, rue Mercière, est le meilleur et le moins cher : 6 fr. le litre. Plus de 400 litres sont vendus journellement.
Huitième Année
LE COURRIER DU COMMERCE
Journal des Halles & Marchés
Donnant le cours des Grains, Farines, Vins, Spiritueux, Sucres, Cafés, Huiles et Produits divers.
Nous attirons tout particulièrement l'attention des Marchands de Grains, Farines, Meuniers, Grainetiers, Boulangers et Epiciers, sur
LE COURRIER DU COMMERCE
Paraissant à Lyon
Le Jeudi et le Dimanche
Il donne le cours exact des Blés, Farines et autres céréales de tous les pays.
Il possède de nombreux correspondants dans tous les principaux centres de production de France et de l'étranger, dont il publie dans chacun de ses numéros un compte-rendu.
Toutes les informations du **Courrier du Commerce** sont puisées aux meilleures sources et présentées avec la plus scrupuleuse impartialité.
On s'abonne en adressant un mandat-poste de 15 francs, à **M. A. GODARD**, propriétaire-gérant, Rue de Bonnel, 2, angle du Quai de la Guillotière, Lyon.

SOCIÉTÉ STÉPHANOISE
DE DÉPÔTS ET DE COMPTES COURANTS ET DE CRÉDIT INDUSTRIEL
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 20 MILLIONS
St-Étienne, rue de Foy, 3
OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ
Ouvertures de comptes de chèques à disposition. — Délivrance de bons à échéance fixe. — Ouvertures de comptes courants. — Paiement et encaissement des effets de commerce. — Délivrance de lettres de crédit. — Avances sur titres. — Dépôts de titres, encaissement de coupons, versements sur appel de fonds, souscriptions.
Ordres de Bourse.
Service spécial pour la Caisse de Reports.

COMBIEN DE PERSONNES meurent de la poitrine faute de soin ! Nous recommandons le nouveau traitement d'un des plus célèbres spécialistes de Lyon, **M. Didier**, médecin, rue de l'Hôtel-de-Ville, n° 57; les **bronchites, catarrhes, asthmes, la phthisie**, sont soulagés de suite; la toux diminue, les sueurs cessent, l'appétit, les forces, la santé reviennent. Cabinet de 11 à 4 h., et par correspondance.

Nous engageons vivement les personnes qui s'occupent d'agriculture et qui tiennent à être au courant de tout ce qui s'écrit et se fait au sujet de la vigne, de s'adresser à la
GAZETTE AGRICOLE & VITICOLE
journal paraissant tous les dimanches et qui a été choisi par le comité d'études et de vigilance pour la destruction du phylloxera dans le département du Rhône, pour la reproduction de tous ses documents, rapports, procès-verbaux, etc., etc.
On s'abonne au bureau du journal, à Lyon, rue de la Bourse, 14.
Prix : 8 francs par an

L'ÉCHO VINICOLE
Organe de la production et du commerce des Vins
PARAISANT À LYON, LE DIMANCHE
Ce journal se recommande au commerce des vins et spiritueux par l'exactitude et l'importance des renseignements qu'il publie chaque semaine de tous les principaux vignobles.
Prix de l'abonnement : 10 fr. par an. Adresser les demandes d'abonnement à **M. A. GODARD**, administrateur-gérant, quai de la Guillotière, 6, et rue de Bonnel, 2, à Lyon.

VOS CHEVEUX ne tomberont plus si vous avez le soin de les faire pousser par le **Pommade chevelue** de **Ramagnino** qui en favorise la croissance, les fait repousser plus vite que le bled, et évite le désordre. On voit journellement les cheveux repousser à flots chez les personnes qui font usage de la **Pommade chevelue** pour leur toilette, elle fait disparaître les pellicules, grasses et farineuses de la tête tout en donnant de la souplesse et du brillant à la chevelure qu'elle parfume agréablement. — Le pot, 2 fr. 50; le demi-pot, 1 fr. 25. Envoi contre timbres-poste, 30 cent. en sus. — Dépôt à Lyon, Buzon, pharmacien place St-Fierre, à Montélimar, Brun, pharmacien; à Saint-Etienne, pharmacie Delpy.

HERNIES sans opérations, guérison prompte, parfaite garantie par les faits. En conséquence plus de danger.
DÉCOUVERTE HUMANITAIRE
Guérison radicale et sans douleur des maux de dents accidentels ou chroniques et de tous les inconvénients de la bouche. **L'ÉLIXIR SOUVERAIN des ALPES** en 5 à 10 minutes. — Dépôt chez **M. Rozan**, coiffeur, 2, rue d'Alger, à Lyon, et chez les principaux coiffeurs.
Le Directeur-Gérant, TONY LOUP
Lyon. — Imprimerie du Réveil Lyonnais, rue des Marronniers, 8.

L'AVENIR DES FAMILLES

Société mutuelle d'Assurances pour la reconstitution des Capitaux
Siège Social : Rue de la République, 61 — LYON

LISTE DES CENT NUMÉROS ayant droit au remboursement de Cent francs par suite de la répartition du 14 octobre 1881, faite en présence des intéressés.

5	15.065	30.125	45.185	60.245
758	15.818	30.878	45.938	60.998
1.511	16.571	31.631	46.691	61.751
2.264	17.324	32.384	47.444	62.504
3.017	18.077	33.137	48.197	63.257
3.770	18.830	33.890	48.950	64.010
4.523	19.583	34.643	49.703	64.763
5.276	20.336	35.396	50.456	65.516
6.029	21.089	36.149	51.209	66.269
6.782	21.842	36.902	51.962	67.022
7.536	22.595	37.655	52.715	67.775
8.288	23.348	38.408	53.468	68.528
9.041	24.101	39.161	54.221	69.281
9.794	24.854	39.914	54.974	70.034
10.547	25.607	40.667	55.727	70.787
11.300	26.360	41.420	56.480	71.540
12.053	27.113	42.173	57.233	72.293
12.806	27.866	42.926	57.986	73.046
13.559	28.619	43.679	58.739	73.799
14.312	29.372	44.432	59.492	74.552

Toutes les sommes versées à la Société à titre de primes sont remboursées au moins vingt fois aux souscripteurs.
A la répartition ci-dessus plusieurs porteurs de Polices qui n'avaient encore versé qu'une seule prime de un franc ont eu la chance de recevoir cent francs plus neuf cents francs de titres libérés.
Les répartitions ont lieu tous les trois mois; la prochaine aura lieu en janvier 1882.
Une souscription de un franc par mois payable pendant soixante mois au plus, assure le remboursement d'un capital de mille francs.
Une souscription de cinq francs par mois payable également pendant soixante mois seulement, donne droit, au choix du souscripteur, à cinq mille francs de titres de la Société ou à trois mille francs, plus une obligation Ville de Lyon concourant à tous les lots y compris celui de cent mille francs.
Tous les titres émis par la Société sont garantis par un dépôt de ventes françaises ou de valeurs prescrites par le décret du 22 janvier 1868.

PÉDICURE **MAYER Fils**, 18, rue Mulet, 18, Cabinet de midi à six heures, Lyon.
TOILE RÉSOLOUTIVE **ENGELURES**
Contre les CORNS, la boîte, 1 fr. Guérison en 24 h. le facon 1 fr.

LA GRANDE Pharmacie du Progrès rue Lanterne, 16, est la maison qui vend le meilleur marché de tout Lyon. — Importation directe des huiles de foie de morue pures. — Le litre : 2 fr. 25. — Gros et détail.

ON DEMANDE à louer appartement de quatre pièces bien aérées, à prendre en juin 1882, de Bellecour aux Terreaux, 3^e ou 4^e étage. Ecrire à l'Agence Fournier, 14, rue Comfort, n° 2387.

ON DEMANDE A LOUER
Un vaste local, situé entre Bellecour et la rue Grenette, pouvant servir pour les réunions d'une société de secours mutuel. Adresser les offres à la 112^e société des commis et employés de commerce, 3, r. Stella.

LEÇONS d'Italien, d'Allemand et d'Espagnol
Prix modérés. — S'adresser à l'Agence Fournier, rue Comfort, n° 14, sous le n° 1216.

OCCASION
A VENDRE deux billards réparés à neuf, s'adresser rue Bugeaud, 90. Réparations de billards et moules en tous genres.

20 Centimes le rouleau et au-dessus; choix considérable et concurrence impossible. Papiers peints, rue Hippolyte-Flandrin, 49, près la rue d'Alger. Envoi au dehors, cartes, échantillons sur demande.

LYON — 82, Avenue de Saxe et 25, Rue Cuvier — LYON
(PRÈS DU COURS MORAND)

GRANDE PHARMACIE DES BROTTEAUX

Préparation spéciale et en grand de tous les Vins de Quinquina au Bordeaux, Madère, Malaga, Frontignan, etc.
Très bon vin de quina à 2 fr. le litre.
Vin de quina au malaga, supérieur, 3 fr. le litre.
Vin de quina au malaga, extra, 4 fr. 50 c. le litre.
Ce vin se vend aussi par demi-litre et au verre.
Sirop d'écorce d'orange amère, 3 20 le litre et 1 75 le 1/2 litre.
Sirop de gentiane, 3 20 le litre et 1 75 le 1/2 litre.
Sirop de salsepareille composé du codex, 5 fr. lit., 2 75 le 1/2 l.
Sirop de mou-de-veau, 3 20 le litre et 1 75 le 1/2 litre.
Sirop de Chicorée composé, 4 25 le litre et 2 25 le 1/2 litre.
Sirop de bourgeon de sapin, 4 fr. le litre et 2 fr. le 1/2 litre.
Sirop de baume de Tolu, 4 fr. le litre et 2 fr. le 1/2 litre.
Ces sirops se vendent aussi par topettes et demi-topettes.

EXÉCUTION TRÈS SÉVÈRE DES ORDONNANCES DE MM. LES MÉDECINS A DES PRIX EXCESSIVEMENT RÉDUITS
Remise de 10, 15 et 20 pour cent sur les spécialités
Un Prix-Courant, accompagné d'un Petit Manuel ou Guide d'hygiène, est offert gratuitement à toute personne qui en fait la demande, même sans acheter.

En vente chez tous les libraires et chez l'éditeur
L. BOULANGER
83, Rue de Rennes
PARIS
LE FILS DE MONTE-CRISTO Suite du célèbre roman d'ALEXANDRE DUMAS par J. LERMINA
Paraît en Livraisons illustrées
10 c. la Livraison. — 50 c. la Série

L'ANÉMIE

L'anémie, sous ses diverses formes, est, de nos jours, l'une des affections qui préoccupent le plus le médecin : elle est la cause médiate ou immédiate, de la plupart des maux, des troubles fonctionnels, des maladies si nombreuses pour lesquelles l'homme de l'art est journellement consulté. Considérée en elle-même, l'anémie n'est pas autre chose qu'une diminution proportionnelle, plus ou moins importante, des globules rouges du sang, lesquelles globules sont précisément l'élément vivant de ce fluide; en sorte que la quantité d'eau augmente dans le sang à mesure que les globules rouges y diminuent, et que le liquide réparateur, perdant toute aptitude pour sa fonction, ne porte plus dans les organes qu'une lymphée stérile, au lieu des principes vivifiants qui doivent leur donner la vitalité. Il résulte des travaux des docteurs Andral et Gavarrat, qu'une faible diminution des globules rouges du sang n'est pas compatible avec l'état de santé, au moins présent et apparent; mais il y a des lors tendance à la chlorose (pâles couleurs); la résistance vitale est sensiblement affaiblie, et on constate bientôt un affaiblissement, soit général, soit local, de l'organisme. Il n'y a pas encore de maladie proprement dite, mais une prédisposition à l'influence de toutes les causes morbides extérieures qui nous environnent sans cesse. C'est ainsi que la phthisie la plus souvent pour cause originelle un état anémique plus ou moins marqué, auquel on a d'abord prêté d'autant moins d'attention qu'il s'est lié à une période pendant laquelle une certaine dépression des forces s'observe sans causer d'étonnement, la période de la croissance. Il est d'ailleurs d'autant plus difficile, pendant cette période, de constater l'anémie (elle existe le plus ordinairement, qu'elle n'est pas un obstacle à la croissance, l'enfant grandit, se développe d'une manière en apparence normale, et les malaises, l'abattement, la prostration qu'il éprouve peuvent trouver une explication suffisante soit dans l'application et l'assiduité aux études qu'il poursuit d'ordinaire à cet âge. Mais si la croissance s'effectue les organes se développent à la façon de ces plantes étioilées qui, venues sous un épais ombrage inépuisable aux rayons du soleil, se sont élevées sans prendre ni forces ni consistances, et dépérissent bientôt au moment où elles devraient se couvrir de fleurs et de fruits.
On reconnaît généralement l'anémie à la pâleur des téguments, à la décoloration des lèvres et des ongles, l'assouplissement, aux névralgies de la tête et de la poitrine, à la dyspnée, au manque d'appétit, aux palpitations, à la syncope et au bruit du souffle des vaisseaux du cou; mais souvent tous ces indices manquent, et alors la maladie est d'autant plus dangereuse qu'elle fait à l'état latent de rapides progrès, jusqu'à devenir promptement incurable. Elle entraîne de la langueur et de la faiblesse musculaire, l'insupportabilité aux travaux de l'esprit, la perte du sommeil, une diminution notable de la mémoire, des rêves, des cauchemars, du délire et de l'hallucination. Elle précède et accompagne la chorée ou danse de St-Guy, l'hystérie, la plupart des névroses, et surtout la chlorose. Chez un grand nombre d'enfants et de jeunes personnes, mêmes adultes de constitution délicate, elle provoque une toux opiniâtre qui est causée, non par une phlegmasie des membranes de l'appareil respiratoire, mais par une débilité de ces organes résultant d'un appauvrissement du sang; aussi cette toux résiste-t-elle aux meilleurs pectoraux.
Si l'anémie affecte plus particulièrement les enfants et les jeunes personnes, aucun âge n'est à l'abri de son atteinte : les adolescents les adultes, les convalescents, les vieillards y sont sujets; aussi est-ce rendre service à tous que de signaler une préparation d'une efficacité vraiment remarquable, l'**Elixir anti-anémique** de St-Antoine.
C'est le réparateur par excellence : il régénère le sang, développe les globules rouges, reconstitue les forces assimilatrices et donne à tout l'organisme la résistance vitale, grâce à laquelle il peut échapper aux influences morbides extérieures. Particulièrement recommandé aux jeunes filles, il favorise chez elle le travail de la nature et fait disparaître tous les maux de la période ordinairement pénible; il supprime toute propension à la chlorose et fait circuler dans les veines un sang riche et vermeil. Les jeunes femmes trouvent dans cet Elixir un service du même genre, et guériement leur nouvel état. Un peu plus tard, il sera pour elles un utile adjuvant de la grossesse, puisqu'il fournit directement la substance nécessaire au développement de l'enfant dans le sein de sa mère, en même temps qu'il répare chez celle-ci la fatigue de la gestation, et qu'il s'oppose aux troubles de la digestion si fréquents dans cet état. Pendant l'allaitement, il infuse dans le lait le principe d'une alimentation généreuse et abondante, par cela même qu'il purifie et enrichit le sang de la mère. Les convalescents, quelle que soit d'ailleurs la vigueur antérieure de leur constitution, y trouvent un bienfait auxiliaire, à l'aide duquel ils reprennent promptement la maladie; il rend aux vieillards un service vital subi par le fait entretient chez eux la vigueur de l'âge mûr. Les femmes parvenues à l'âge critique, il supprime le sang, les malaises qui sont le cortège habituel de cette difficile et dangereuse période, pendant laquelle il est essentiel de conserver au sang sa richesse normale, et à toute l'économie une grande énergie vitale. Chez tous, l'**Elixir anti-anémique** fait disparaître les troubles intestinaux, la constipation, les irritations d'entrailles, l'obésité, le lymphatisme, la toux provoquée par un appauvrissement du sang, etc. Par son action tonique, il est un précieux fébrifuge et un puissant préservatif en temps d'épidémie.
Dr. T. A.

DÉPÔT PRINCIPAL : à la Pharmacie rue Dubois, 3, LYON
ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

AVIS AUX MÈRES DE FAMILLE

Une expérience de quinze années et la faveur des principales autorités médicales, sont venues démontrer que pour combattre la présence des vers intestinaux, qui font tant de victimes parmi les chers petits êtres, dont la vie est si précieuse nous content tant de soins et de sollicitude, aucun vermifuge n'a encore offert des résultats aussi heureux que
LE SAUVEUR DES ENFANTS
Ce précieux remède se trouve chez son inventeur, **Léon BERTRAND**, 12, rue Comfort, DÉTAIL : Pharmacie MAZADE et DALOZ, 14, rue d'Alger. — Pharmacie FOTHIEN, rue Bugeaud, 24. — Pharmacie BASSET, rue St-Alexandre, 9 (St-Just). — GRENOBLE, pharm. Châroussat et Marcel. — A SAINT-ÉTIENNE, pharm. Seigle, rue de Foy, 4, et dans toutes les bonnes pharmacies.
Prix : 2 fr. 50 cent.

UN COMPTABLE

Disposant de quelques heures par semaine, depuis huit heures du soir, désire les utiliser
S'adresser ou écrire à l'Agence FOURNIER, 14, rue Comfort, sous le n° 1938

MAISON PELLERIN-BARDIN

LYON — 41, Cours Morand — LYON
SPÉCIALITÉ DE **COSTUMES D'ENFANTS**
Dessins et exécution de Broderies
LINGERIE CONFECTIONNÉE
Trousseaux & Layettes

PILULES BRITANNIQUES

Ces pilules sont purgatives, dépuratives, apéritives, anti-bilieuses, antiglaireuses, fondantes, anti-apoplectiques.
Lire l'instruction qui est dans la boîte. N'exigent aucun régime.
Les pilules se vendent par boîte de 2, 3 et 5 fr., dans toutes les pharmacies.
DÉPÔT : Pharm. Bayerel, 10, place du Pont (Guillotière) Lyon
Envoi par la poste

INJECTION PEYRARD

Ex-Pharmacien à Alger
Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de Cubebe !
Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique, ni caustique, guérissant réellement en 4 à 8 jours.
Rapporrt : Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'**Injection Peyrard** sur 232 Arabes, atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 12 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans : le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 184 Européens a donné 184 guérisons.
Ont constaté l'excellence : les docteurs Solary, Ferrand, Bernard, Ali-Bouloucke-Hachi, etc. — Dépositaire pour le gros, E. PAVARD, place du Capitole, Toulouse. — Dépôt chez MM. VIAL, pharmacien rue Bourbon; REVERCHON, pharmacien à la Croix-Roussse; PONGET, pharmacien cours Morand; FAIVRE, place des Terreaux; MAZADE et DALOZ, pharmaciens rue d'Alger.